

ADSAO

FÉVRIER 1934

Prix : 1 franc

AUTO-GARAGE BRESTOIS

38-40-42, rue Colbert - BREST

Téléphones 20-52 23-77

Plein centre ville

Réparations générales pour Voitures
de toutes marques
par mécaniciens
& électriciens spécialistes

Agence des Automobiles, Tracteurs,
Moteurs Industriels & Marins

RENAULT

Accessoires et pièces détachées

Succursales à :

CHATEAULIN, Tél. 48

MORGAT, Tél. 13

CAMARET, Tél. 27

Supplément à ADSAO Février 1934

Vient de paraître

GRAND DICTIONNAIRE FRANÇAIS-BRETON



PAR FRANÇOIS VALLÉE

SECRÉTAIRE DE "L'ACADEMIE BRETONNE"

RELIURE

Nom, prénoms _____

Profession _____

Adresse _____

Veuillez relier le Grand Dictionnaire Français-Breton. Jan. _____ type de reliure suivant :

(1)	I. Bonne reliure courante, Demi-pégamoïde.....	20 francs francs
	II. Reliure demi-luxe, dos à nerf, Demi-basane.....	25 francs francs
	III. Reliure luxe, dos à nerf, Demi-chagrin.....	35 francs francs

Teinte (1)	grenat	Tranche (1)	jaspée
	rouge		non jaspée

Avec nom de l'auteur, titre et hermine au dos du volume.

Je vous adresse la somme de (1)	20 francs	montant de la reliure choisie.
	25 francs	
	35 francs	

Date _____

Signature : _____

Cachet
du libraire
s'il y a lieu

(1) Biffer les mentions inutiles.

VENTE A CRÉDIT

(Livraison : 8 jours après commande)

Pour faciliter l'acquisition du Dictionnaire nous acceptons la vente à crédit, pour les personnes pouvant fournir des références, aux prix de :

Edition ordinaire brochée : 80 francs ;
Edition de luxe brochée : 180 francs.

Joindre 20 francs à la commande.

Le solde payable 20 francs par mois le 5 de chaque mois par chèque postal 166-13 Rennes.

Toute mensualité non parvenue le 15 du mois sera recouvrée par traite majorée de 3 francs.

Si l'on désire l'ouvrage relié, remplir le bulletin ci-dessus et acquitter le prix à la commande.

Indiquer ici le nom et l'adresse de deux personnes de votre connaissance à titre de référence :

M _____

M _____

Vous toussez ?

prenez le

SIROP CELTIQUE

du Docteur en Pharmacie **MOREUL**
de LANDERNEAU

Ce remède est un **CALMANT** ; dès la première cuillerée, il procure un sommeil réparateur ; il décongestionne par l'expectoration qu'il provoque sans douleurs.

Si vous êtes enrhumé, prenez garde ; n'attendez pas qu'il soit trop tard.

Prenez du SIROP CELTIQUE MOREUL

ULMINUCINE MOREUL

Très connue dans la région bretonne, elle rend d'immenses services aux malades.

Par l'iode qu'elle renferme elle purifie et régénère le sang ; elle le fortifie par ses **phosphates**.

L'**ULMINUCINE** remplace très avantageusement l'huile de foie de morue et autres vieux remèdes.

Elle guérit la toque et toutes les maladies qu'on désigne sous ce nom.

Elle est le remède idéal de la femme au moment de l'âge critique et de la jeune fille au moment de la formation.

Parents qui avez tout essayé, prenez un flacon de ce précieux remède et vous en remercieriez le bienfaiteur inventeur ; mais évitez les contrefaçons.

Exigez l'ULMINUCINE MOREUL

Fournissez-vous à la
Grande Boucherie
COATARMANACH'
Halles Saint-Louis -:- BREST

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Capital 625.000.000

Agence de Brest : 17, Rue de Siam
LANDERNEAU, LESNEVEN
Toutes Opérations de Banque et de Bourse



CRÊPERIE MODERNE
Spécialité de Crêpes bretonnes et Café - Cidre de Fouesnant
Maison BOËNNEC
34, rue d'Algésiras, 34
BREST R.C. 7032
Téléph. 31-99
Fermée le Dimanche de 12 h. à 17 h.

CHUPIN-BOULARD
Quincaillerie de la Poste || Quincaillerie Saint-Martin
11, rue Louis-Pasteur, 11 angle rue Saint-Martin et rue Jean-Jaurès
BREST
Articles de Ménage — Outils Agricoles
PEINTURE - FERS

ENTREPRISE de TRANSPORTS et DÉMÉNAGEMENTS
par Cadres-Autos et Wagons capitonnés

CRAIGNOU & GOURIO
Société à responsabilité limitée au Capital de 275.000 francs
Correspondant des Chemins de fer de l'Etat
52, rue Emile-Zola, 52 -:- BREST
Téléphone 22-70 R.C. Brest 13111
GARDE-MEUBLES — TRANSIT — MANUTENTION

Entreprise Générale de Peinture et Vitrerie

Tout ce qui concerne :
La Miroiterie
La Décoration
Le Papier peint

Paul Quinquis
9, rue du Château, 9
BREST
Téléphone 20-96 R. C. Brest 751

CARÉNAGE DE NAVIRES

R. C. 3319 Téléphone 25-24
NOUVEAUTÉS ÉLÉGANTES
COUTURE
A LA
DUCHESSE ANNE
LE COURTIER Sœurs
41, rue de Siam BREST

Aux DAMES de FRANCE
BREST
—
NOUVEAUTÉS
ARTICLES de PARIS
Toutes les semaines
AFFAIRES SPÉCIALES

H. C. BREST 10.071 TÉLÉPHONE 22.32



QUINCAILLERIE PÉRAN
BREST

58, RUE JEAN-JAURÈS — 31, RUE YVES-COLLET

MÉNAGE :: CHAUFFAGE :: LINOS

Un accueil cordial --- Des prix avantageux

ON CHERCHE...

LE MEILLEUR POSTE POUR BREST
et on le trouve à
— **RADIO-ART** —
14, Place de la Tour-d'Auvergne

Distributeur officiel PHILIPS, L. G. M., RADIOLA, etc...

3^e Année

FEVRIER 1934

L'ADSAO
REVUE MENSUELLE
d'éducation et d'action bretonnes
Organe officiel de la Fédération Adsa

Abon ^{ts} : Bretagne 10 fr. France... 13 - Etranger 20 -	ADMINISTRATION : 149, rue de la Vierge BREST C. C. Rennes 0.155	Secrétariat de Rédaction Cité d'Anfa - BREST -
--	---	--

Gloire à vous, Camarades !

Vous avez parlé.

Vous deviez agir.

Depuis vingt mois et plus, tous vos congrès nationaux et départementaux expriment le mécontentement populaire.

Les politiciens faisaient la sourde oreille. Méprisant vos avertissements et revendications, ils continuaient de gâcher leur temps et leurs forces à fabriquer et démolir des ministères : six en vingt mois ! Jamais les Excellences n'avaient tant pullulé.

Cependant la misère croissait parmi le peuple ; le Trésor était vide ; le contribuable n'en pouvait plus ; la banqueroute nous guettait. Et la guerre, la guerre avec l'Allemagne qui se rit des traités et multiplie à plaisir les causes de conflit.

Ça ne pouvait pas durer.

Eclate le scandale de Bayonne : un repris de justice depuis dix ans inculpé, surveillé, mais toujours libre, pille l'épargne populaire. Il disparaît et l'on se flatte que le scandale est éteint avec lui.

Est-ce un défi ?

Tout le pays honnête se dresse. Plus de parti qui tiennent ! « La France est en danger ». Ceux qui la sauveront en soldats comprennent qu'à eux-mêmes incombe le devoir de la sauver en citoyens.

Le 5 Février, ils sonnent le rassemblement.

Le 6 au soir, par milliers, calmes, résolus, sans armes, ils descendaient dans la rue...

Quel était leur objectif ?

— Abattre un parti ? Ce n'est pas vrai. Dans leurs rangs se mêlaient, unis comme au front, des citoyens de toutes opinions.

— Confisquer les libertés publiques ? Plaisanterie. La pancarte qu'ils brandissaient sur le pont de la Concorde réclamait « une République honnête et propre ». Un fait atteste leur sincérité : ils ont accueilli triomphalement M. Doumergue ; ils ont accepté le nouveau ministère avec la majorité radicale-socialiste de ses membres.

Leur véritable objectif ? Abattre la Bastille parlementaire où se chamaillaient sans cesse et régnait tour à tour des majorités impuissantes ; remettre à sa place un Etat usurpateur, lui arracher les libertés — libertés professionnelles, libertés régionales — toujours promises, toujours refusées.

Ce qu'ils voulaient, en un mot, c'était réformer l'Etat, faire la vraie République que la France attend depuis soixante ans.

Elle se fera.

Le sang des anciens combattants, le sang des travailleurs n'aura pas coulé en vain.

Ils ont éveillé l'aube de Temps nouveaux.

Gloire à eux !

F.M.M.

FRATERNITE BRETONNE

Au cours d'un combat livré sur la place de Saint-Cast, le 11 septembre 1758, se produisit un curieux épisode qui nous est rapporté, dans les termes suivants, par le pétit-fils d'un témoin oculaire : « La compagnie de gars bretons de Tréguier et de Saint-Pol-de-Léon marchait contre un détachement de montagnards gallois, qui s'avancait à quelque distance du lieu du combat en chantant un air national, quand tout à coup les Bretons s'arrêtèrent stupéfaits ; cet air était un de ceux qui tous les jours retentissaient dans les bruyères de la Bretagne. Ils céderent à l'enthousiasme et entonnèrent le même refrain. Les Gallois, à leur tour, restèrent immobiles. Les officiers commandèrent le feu mais c'était dans la même langue, les armes tombèrent des mains, et les descendants des vieux celtes renouvelèrent, sur le champ de bataille, les liens de fraternité qui unissaient jadis leurs pères ».

(La Revue Universelle du 15 Janvier 1934).

M. PLANIOT.

SUR LE VIF

LE JOYEUX OFFICIEL

Par décret en date du 22 janvier 1934, rendu sur la proposition du président du conseil, ministre de l'Intérieur.

Vu le décret du 22 janvier 1934 :

M. Dupré, sous-préfet de Dinan, est nommé sous-préfet de Dinan (1).

M. Jean Giraud, sous-préfet de Guingamp, est nommé sous-préfet de Guingamp.

DEUX QUESTIONS

M. Le Gorgeu, étant sous-secrétaire d'Etat a présidé le grand banquet annuel des Bretons de Paris. Nous l'en félicitons sincèrement.

Il avait à ses côtés MM. Cadoret, Perrot, l'abbé Desgranges, MM. Le Tronquer et Lefas.

Nos parlementaires itinéraires volontiers à Paris : pourquoi pas en Bretagne ?

Ils s'assissent autour d'une table de banquet : pourquoi pas autour d'une table de travail ?

ON ROCHE

Et on grogne. Ce n'est pas sans raison. De 10 millions, les subventions accordées par l'Etat pour la formation physique et sportive de la jeunesse vont être ramenées à 9.270.000 francs.

Il semble bien qu'on pourrait les réduire encore. Notre ami Kerdraon cite, en effet, le cas suivant qui n'est pas isolé : en 1933, l'institut régional du Midi a touché 50.000 francs... pour faire recevoir trois de ses élèves au certificat d'aptitude élémentaire. L'Office municipal de Brest a obtenu exactement le même résultat... sans avoir touché un centime.

QUI LES DEMANDERA ?

Il serait intéressant, très intéressant de savoir : 1^e Quel est le montant des impôts payés par chaque département et 2^e Quels sont les fonds accordés par le Budget à chaque département ?

Ces indications permettraient de répartir équitablement les faveurs en proportion des charges.

On peut assurer que les départements bretons n'y perdraient pas.

Ne se trouverait-il pas un député breton pour demander ces renseignements au ministre des finances ?

(1) Explication : Dinan et Guingamp passeront de la 2^e à la 1^e classe.
Autre explication : La France est riche.

Non, nous ne "révions" pas

— « Idéal généreux, libérateur; programme positif, admirablement adapté aux réels besoins du pays; activité méthodique et conquérante: je reconnais, nous écrivait-on naguère, que l' « Adso » s'impose à l'estime de tout vrai Breton. Mais réussirez-vous? Ne courrez-vous pas après un rêve? »

Telle autorité, qui d'ailleurs ne saurait prétendre à aucune espèce d'inaffabilité ni même à aucun excès de clairvoyance, ne décidait-elle pas, en 1927, que nous poursuivions une « utopie »?

Aujourd'hui, — chacun le voit, l'avoue, le proclame — la France entière, la France saine, généreuse, avide de liberté, d'ordre, de justice, n'a qu'une voix pour soutenir les réformes dont nous sommes les champions entêtés.

Rappelons (nous l'avons établi) que la réforme régionaliste figure au programme de tous les partis sans exception et cueillons, au hasard de la lecture, quelques textes qui nous indiqueront leurs volontés actuelles:

— Dans « **Excelsior** » (21.1.4): La France cesserait d'être elle-même si elle s'abandonnait à la dictature d'une classe, d'une féodalité, d'une bureaucratie ou d'un homme. Mais, pour y échapper, il faut que l'Etat et le parlementarisme se réforment... Il faut que l'Etat abandonne les fonctions qu'il ne peut remplir... Le sort du régime est en train de se jouer.

— Dans la « **Journée Industrielle** » (9.2.4): L'Etat, en aucun cas, ne pourra se dispenser de se sauver par ses propres moyens, en se réformant.

— Dans l' « **Aube** » (10.2.4): M. Doumergue n'a pas dissimulé, ces jours-ci, qu'il était favorable à une révision de la constitution. ...Il faudra rénover la machine administrative, améliorer la structure de l'Etat, ne fût-ce qu'en y intégrant les énergies collectives, les forces économiques, les éléments de progrès social...

— Dans l' « **Oeuvre** » (14.2.4): sous le signature de M. Marcel Déat: Il faut dire à toutes les catégories sociales qui souffrent de la crise, comment une organisation nouvelle de la nation peut être entreprise... Pour cela, trois domaines à parcourir: organisation de l'Etat, organisation de l'économie, organisation de la paix... Le gouvernement Doumergue constitue-t-il une équipe susceptible d'entamer cet effort? Je n'en crois rien... Il va permettre des regroupements urgents et inattendus. C'est beaucoup.

Ce n'est rien si le courage ne rejoint pas l'intelligence. Ce sera pire que rien si les hommes de gauche récitent les chapelets de leur adolescence politique, au lieu de mûrir soudain à la flamme de l'émeute. Tout peut encore être sauvé. Mais d'abord, tuons le passé.

— M. Montagnon, du même parti néo-socialiste, affirmait la même pensée à la tribune de la Chambre (15.2): « Nous sommes, disait-il, à une période où un nouveau regroupement d'hommes et de partis doit se faire et où le temps de la politique pure est passé. C'est l'ère économique qui commence (Applaudissements sur de nombreux bancs).

— Dans la « **Démocratie Nouvelle** » (15.2.4): Nous voulons: 1^e une révision de la constitution...; 2^e la réforme administrative, c'est-à-dire la simplification des rouages de l'Etat, la suppression des formalités inutiles, ...la décentralisation, l'autonomie des communes, des ports, des régions.

— La **C.G.T.**, dans son récent Manifeste, demande que: « Le Conseil National Economique, investi de tous les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de sa fonction (devienne) un rouage essentiel et constitutionnel du pays ».

— Dans la « **Jeune République** », M. G. Hoog: On exagère peut-être, on exagère sûrement les tares des parlementaires considérées dans leur ensemble... On n'exagère pas les vices de l'institution telle qu'elle est aujourd'hui conçue et organisée. — Trop de discours, trop de salive! Des actes, des réformes, des réalisations!

— Dans l' « **Echo de Paris** » (11.2.4): L'heure de la révision constitutionnelle est venue. Si rien ne change, tout est perdu.

— De M. Doumergue, président du Conseil: « ...Si vous me le dites (qu'il est impossible de former au Parlement une « cohorte unie ») je referai en sens inverse le chemin que j'ai fait l'autre jour, le cœur angoissé par les malheurs que l'esprit partisan peut attirer sur notre pays » (Acclamations répétées, longue ovation). (Séance du 15.2 à la Chambre).

Paris, 16 février. — MM. René Coty, Georges Bureau, Louis Quesnel, Thureau-Dangin, députés de la Seine-Inférieure; Henri Haye et plusieurs de leurs collègues viennent de déposer une proposition tendant à la constitution d'une grande commission chargée d'étudier et de proposer dans le délai de trois mois toutes réformes utiles en vue d'une réorganisation de l'Etat.

Pommes de terre - Fruits - Légumes

CHARLES L'HERRON

22, rue d'Algésiras — BREST

C. C. Postaux Rennes 7375

Téléphone: 24-28

900 e korf o roched

Eun deiz, eur politiker, nevez digouezet e Brignogan, a venas sevel ar geriadenn e renk eur gumun ha lakaat en he fenn eur mear, — eur mear hag a vije ar politiker e unan, na petra 'ta !

Ha setu goulennerien o kerzez a di da di ; dastum a reont an diou drederen eus ar mouezioù. Étouez an elektourien et tibaber eur strollad sitoyaned hag a dro ganto. Kuzuilherien Plounéour, avat, a c'hoari eneb : eur vamm a gav diaes, neket' ta, gwelout he merc'h o tec'het diouti.

Piou a drec'ho ? Piou a varno ?

Gwell' ve gouleñn, emichans, piou' anavez ar sklera doare hag ezommou ar vamm hag ar verc'h.

— Piou, eme c'houi, ma n'eo ket tud ar vro pe o amezeien dosta ? Piou nemet kannaded ar vro, lakomp : kuzuilherien an arondisamant ?

Tra ! Tra ! Eur geriadenn, va zud, ne c'hell beza distaget diouz eur gumun nemet dre nerz eul lezenn-douget e Pariz.

O preder, o karantez, o teneridigez doum ha ledan evel ar mor ! Dreist penn ar gumun ,ar c'hanton, an arondisamant, an departament pennou brasa Bro-C'hall a bleustro war eur c'horrig douar a zo du-hont azezet er penn pella eus Penn ar Bed !

Pe-a-dra da neb a zoug eur galon gizidik dindan e vrone glieiz, — pe-a-dra da skuih daëlou a anaoudegez vat.

Al lezenn a zo eun itron vras. N'eo ket eur mevel, na daou, na tri, na pevar a vo fiziet enno an enor d'he c'hinkla. Ret e vez mevelien ...ha dervezioù dre gant.

Evelse kannaded ar Frans a zizabo ha daou ugent (44) etouez o c'henseurte evit studia « la question d'intérêt local n° 16 », da lavaret eo : after Plounéour-Brignogan. En o fenn, eur rener, an ao. Fiancette, ha gantan c'houec'h eil-rener ha dek grefcher. Ha setu diazezet ar « Gomision ».

Pariz a zo pell diouz Brignogan. N'eus forz ! Daou gannad (an aotronez Guérin ha Coucoureux gant o itronezed) a dreuzo 600 kilomètr, 250 leo, evit dont war al lec'h, evit deski ar pez a oar an holl e bro ar Baganiz. Leïna raïnt e kaéra ostaleri ar geriadenn. An heol a bar, ar mor 'zo glas ha flour an avel-hanv : eun dudi ober eur bale war an traez melen !

Da biou vo graet an enor da baëa an dispignou ? Gwall uhel e savit o fri, va breur.

Dek vloaz e pado poell ar « Gomision ». Pa vo échu, a ! pa vo échu e vo gwelet eur c'hoari all. Neuze, da genta, 600 kannad hag unanik bennak ouspenn ; da c'houde, 300 sededour ha 600 kannad evit an eil gweach — ar pez a ro 1500 lezennner — a vo galvet da voti al lezenn a zistago Brignogan diouz Plounéour.

— « Penaos, a lavare eur c'hannad sosialist, an ao. Varennes, penaos e c'helpenn-me voti a zoare war eun afer evel houman, me ha n'am eus biskoas taoled eun troad e Bro-Leon ! ».

BRUG-ARE.



HEROS DE CHEZ NOUS

Madame FOUÉNANT-RIOU

« ECLATANTS SERVICES, PALES RECOMPENSES »

Mme Fouenant-Riou est sage-femme à Ouessant depuis 54 ans et, malgré ses 76 ans, continue à remplir sa tâche avec la même juvénile ardeur.

Elle déclare avec une fierté légitime qu'elle a « reçu » plus de quatre mille enfants, et c'est entre ses bras que la plupart des habitants d'Ouessant ont poussé leurs premiers vagissements. Aussi, il faut voir quel respect attendri et filial ils ont tous pour cette brave femme qui maintes fois, au mépris du danger et même de la mort, courait au chevet des accouchées par tous les temps, dans la brume, le vent et la tempête, le long des sentiers obscurs et côtetoyant les falaises où les pierres roulaient sous les pas.

Mais il y a plus encore. Son ministère s'étendait sur tous les îlots égrenés autour d'Ouessant: Bannec, Molène, Balanec, Triezen, Lédénec, Beniguet, Quéménès, etc... et combien de fois est-elle partie, par des tempêtes terribles, à travers les écueils, sur une simple barque de pêche, délivrer des mamans qui sans elle seraient mortes avec leur enfant.

Un jour, on l'appelle avec instance par télégraphe à Molène, où deux malades sont dans un état des plus critiques. La mer déferle en furie, le passage terrible du Fromveur est ce jour-là impraticable; pas une barque n'ose sortir. Mme Fouenant, qui n'écoute que son devoir, est prête, mais pas un marin ne se décide à la conduire. Et le télégraphe se fait de plus en plus pressant. La sage-

femme prend une résolution virile. Elle va trouver le patron du bateau de sauvetage, le galvanise, le pousse à réunir son équipage — tous de ses enfants — leur montre qu'il y a là-bas, dans la brume opaque, au-dessus des crêtes écumeuses et dressées en furie des vagues, deux femmes, deux enfants à sauver. N'est-ce pas leur rôle, aux marins du bateau de sauvetage, de se porter au secours de leurs semblables en péril de mort ? Il faut partir à toute force. Le bateau est mis à l'eau, mais la mer est si déchainée que les lames s'écroulent dans l'intérieur; pour qu'elles n'enlèvent pas la pauvre femme, on est obligé de l'attacher au fond. On part, Mme Fouenant souffre terriblement du mal de mer; le canot saute dangereusement en l'air pour retomber au creux des abîmes. On met quatre heures pour atteindre Molène et lorsqu'on y aborde, la courageuse femme est une loque, abattue par le mal de mer, les vêtements trempés, grelottant de froid.

Mais elle se ressaisit vite; avec une énergie prodigieuse elle se met aussitôt en devoir de pratiquer son art. Il était temps, et grâce à elle, deux femmes et deux enfants étaient sauvés, et les rudes matelots qu'elle avait entraînés dans cette folle randonnée avaient les larmes aux yeux devant cette femme qui avait montré une décision et un courage surhumain.

Voilà un des traits magnifiques de cette femme admirable, qui en compte bien d'autres à son actif. L'Assistance publique, où elle compte 54 ans de services, lui a décerné naguère la médaille d'argent de première classe, au titre de la protection des enfants en bas âge, car, en dehors de son rôle d'accoucheuse, elle a contribué à faire adopter dans les ménages de précieux principes d'hygiène.

C'est la quatrième médaille qui lui a été ainsi décernée à des titres divers. Mais que sont ces pâles récompenses en regard de si éclatants services, et ne croyez-vous pas que la croix des braves — et elle l'est au premier chef — devrait être placée sur la poitrine de cette vaillante Bretonne ! Une pétition couverte des signatures de sages-femmes de tous les coins de la France et des colonies l'a demandée naguère pour cette noble femme, et ce serait en effet le couronnement mérité d'une longue et magnifique carrière, d'un dévouement sans borne, dont la simplicité accuse encore la grandeur, et qui est trop longtemps demeuré obscur.

Mme Fouenant-Riou possède à coup sûr la plus belle, la plus pure satisfaction : celle qu'apporte le sentiment du devoir accompli ; mais nous réclamons pour elle une distinction plus haute et qui n'aura jamais été attribuée à plus digne. De ce qu'elle soit confinée dans cette île d'Ouessant, trop lointaine et trop difficile d'accès pour être visitée par les dispensateurs de récompenses officielles, nous espérons qu'un parlementaire breton voudra bien faire entendre avec insistance sa voix pour que le ruban rouge vienne rapidement fleurir sur ce cœur désintéressé qui s'est toujours si totalement donné à ses semblables.

Louis BEAUFRETE,
(La Bretagne à Paris).

Dans la tempête

« SOYONS PRÉTS ! »

Un nouveau mot d'ordre étincelle, depuis quelques semaines, à chaque page de « Breiz Atao ». — « Soyons prêts », crie-t-il à ses militants.

Prêts à quoi ? — A séparer la Bretagne « d'un pays gangrené » qui serait la France, comme si la saine France des travailleurs et des anciens combattants n'avait pas versé son sang pour chasser les vendeurs et les vendus.

Prêts à quoi ? — A « proclamer la République bretonne », répond sérieusement la feuille séparatiste. Voilà un projet qui n'est pas sûr d'agréer aux royalistes du parti. Mais qu'ils se rassurent : il y a loin de la coupe aux lèvres et du rêve au fait. « Combien de Bretons, demande mélancoliquement « Breiz Atao » (18 février), — combien de Bretons nous suivraient si nous la proclamions », cette République ?

LE CONSEIL EST BON

« Il est pourtant temps », comme dit la chanson, de parer à tout événement. Nul ne sait de quoi demain sera fait. Et nous n'avons pas attendu les récentes émeutes pour poser une question et donner une réponse qui ne paraîtront plus de pure fantaisie.

Parlant de l'organisation rédérative du Brésil, le P. de la Brière, professeur de droit international à l'Institut catholique de Paris, a démontré qu'un des principaux avantages de ce régime est le suivant : au cas où une révolution briserait le Pouvoir central, les provinces trouveraient dans leur forte organisation le moyen de faire face au désastre et de sauver leur liberté.

Il est piquant d'observer qu'une personnalité socialiste du Finistère, M. Guy Normand, exprimait à peu près la même idée au meeting de Morlaix (12 février). — « Laisserons-nous, demandait-il, la capitale imposer sa volonté à la Province ? »

Vous la subirez inévitablement, mon cher compatriote, si vous ne nous aidez à forger le pouvoir breton, — pouvoir collaborant avec le gouvernement de Paris tant qu'il sera debout, pouvoir capable de se suffire si l'autre s'évanouit.

QU'ARRIVERAIT-IL... ?

Supposons balayé le gouvernement légal de France, supposons Paris en proie à l'anarchie (cela s'est vu et nul plus ne sourit devant l'affirmation que cela pourrait se révoquer), quel serait vraisemblablement le sort de notre Bretagne ?

Ou bien elle se plierait aux caprices tyranniques du vainqueur, des vainqueurs successifs;

Ou bien elle repousserait le joug et se donnerait un gouvernement propre.

Quel gouvernement ? Dictature d'un aventurier ? République organisée ?

Nul parti, nul groupement actuel n'a le moyen d'imposer l'autorité d'un homme à un peuple libre et qui veut rester tel.

En l'absence d'un Syndicat interdépartemental émanant des cinq conseils généraux de la Province, la seule décision raisonnable consisterait à faire appel aux représentants des forces sociales, je veux dire des Fédérations professionnelles déjà constituées. C'est sans doute parmi eux qu'à l'heure H le pays trouverait les hommes dignes d'inspirer confiance au peuple et le guider vers de nouveaux destins.

PAR LA VOIE LEGALE

La France, nous l'espérons et le souhaitons avec ardeur, franchira heureusement le Cap des Tempêtes où sa barque est engagée. Suivant le vœu de son peuple unanime, elle réformerà sa vieille Constitution impériale. Elle donnera à son Conseil National économique le droit de légiférer dans le domaine économique et social; aux Conseils régionaux qui demandent à naître la faculté de réglementer les intérêts de nos diverses Régions.

En attendant une loi de liberté, pourquoi n'adopterions-nous pas les moeurs de la liberté ? Pourquoi, dans chaque centre important, les Régionalistes n'essaieraient-ils pas de créer leurs Comités des Intérêts bretons ? Le pays en a, dès maintenant, besoin et les événements de notre époque agitée pourraient bien les appeler à jouer un rôle décisif.

L. SIMON.



KANOU KANIRI

MÔN GERBIG ar werzerez laez

1

Mona Gerbig, savet abred,
Da c'hor 'r zaout a ya d'ar red;
Laez er podou, podou er c'har:
Hag hi warzu Brest, laouen-barr.

— Piou 'zo hanter varo ?
O lip, mat eo.
O lip atao !
Piou 'zo hanter varo ?

Laez Kerbig hen rento beo.

2

— Sell 'ta, Môn, a youc'h a-bouez-penn
Diwar e velo sur paôtr krenn,
'Man da bodou o tivera,
Da laez gant ar c'hicher a za :
— Gourvez 'ta d'hel lipat,

Ha gant a ri
Sech mat da fri;
Gourvez 'ta d'hel lipat;

Marieze 'ri eur c'hofad.

3

— Ne « zijeran » ket laez Kerbig.
A glemm eur gatell gizidik;
M'oar vat, e tebr ho saout kig druz
Pa gavan o laez ken heugus !
— Itron, mar plij ganeoc'h,

Deut mintin mat

Da balarat,

Itron, mar plij ganeoc'h,

Ha c'houi « zijero » kig moe'h.

4

— Môn, eme 'r meevig, 'tal e zor.
Kas da laez d'ar c'hlavour toc'hor;
Evitan da vega saourus,
Me gav gwelloc'h an hini ruz.

— Lâr 'ta 'n hini melen,
Da fri'zo mouk,
Da lagad drouk !
Lâr 'ta 'n hini melen:
Kea da c'horor'r varriken !

5

— Plac'hig, te jom da vransella
Da bod gouillo er renk pella ?
— Siouaz ! va mamm 'zo klanv ha paour:
'Pet ar vadelez d'he zikour.
— Tosta, tosta dillo:
Ro da bodig,
Paour kaez plac'hig,
Tosta, tosta dillo.
Doue da vamm a bareo.

6

— Mad'moiselle, eme 'r c'hoz aotrou,
Planter donc là vaches et choux:
Quand on est belle comme vous,
On doit voir Brest à ses genoux...
— N'eo ket brao d'eur « bolom »,
Koz 'vel Noë,
Treï e leue;
Eur « biberon » d'ar « bolom »,
Gant eur picherad laez tomm !

7

N'eur vont ha dont, Marivonig
A c'hounid aour: 'man pinvidik;
N'eur vont ha dont, Yvon ar Bale'h
A zastum arc'hant leiz e yalc'h.
Yaouankiz ha gened!
— Ar spern 'zo gwenn
Flour an aezenn. —
Yaouankiz ha gened!
An diou galon 'zo skoulmet...

8

O bleuniou, balzamit an aer;
Kanit, laboused ha kleier...!
Môn hag Yvon, 'tal an aoter,
Eurus o deus iroket o ger...
Ra zeui war o roudou
Kalz Monigou,
Kalz Yvonou !
Ra virint o roudou,
Ma kresko brud hor maëziou (1).

Brug-Bré.

(1) Droits d'exécution réservés.

LA VOIX DES JEUNES**AUX ANCIENS COMBATTANTS****LES JEUNES DE PARIS****ET LES JEUNES DE BRETAGNE****ADRESSENT UN APPEL POIGNANT**

Emouvante et pleine de promesses la rencontre qui a eu lieu entre un groupe de Jeunes et les représentants des Poilus.

Elle s'est faite, avant le mardi sanglant, au cours d'une réunion tenue à Paris. Un étudiant en médecine, Marcel Régnier, y demanda la parole, au nom de ses camarades et voici ce qu'il dit:

Dans le gâchis universel, la position des Jeunes de 1934 n'est pas seulement angoissante, elle est dramatique. L'avenir est obstrué devant eux; les diplômes restent sans emploi; le travail se retire, comme l'océan à marée basse, devant les générations nouvelles qui s'avancent sur la grève des jours. La jeunesse se détache d'un régime qui ne lui garantit plus ni le pain, ni le toit. On a parlé à son sujet de fauves aux dents longues. S'il y a des dents longues, c'est parce qu'elles manquent de pâture; s'il y a des fauves, c'est parce que l'état social est redevenu sauvage; si les jeunes fauves sont prêts à mordre, c'est que la jungle est brûlée. On a dit que la jeunesse était révolutionnaire; la jeunesse a le droit de dire qu'on a tout fait pour qu'elle le devienne...

Mais plus que de pain, la jeunesse a besoin d'air pur. Elle n'a pas les poumons assez solides pour vivre dans une atmosphère empestée; elle veut vivre dans un monde propre; elle en a assez des scandales: Nozière, Dufrenne, Stavisky, dans un seul trimestre, c'est trop ! C'est assainir qui s'impose... La presse, la politique, la finance sont devenus des instruments d'esclavage. Nous voulons être libres !...

*** ECOUTEZ-NOUS ! ***

Après cette profession de foi qui remue tous les coeurs, Marcel Régnier, fixant bien en face les délégués des anciens combattants, leur déclare:

* Nous, les Jeunes, nous attendons avec impatience, certains même avec une sorte d'angoisse, que vous sortiez enfin du cycle des revendications matérielles, légitimes et nobles, je le veux bien,

mais par trop étroites, insuffisantes, disproportionnées à votre destin où vous vous êtes enfermés jusqu'ici.

« Force morale unique dans la nation, appuyée sur vos sacrifices de guerre et vos services de paix, vous avez le droit de tout imposer, de tout conduire. Le redressement de l'esprit public dans un pays en déliquescence ne peut avoir d'autres artisans que vous. Qu'attendez-vous donc pour prendre la tête ? — Ecoutez-moi. Nous sommes vos fils; vous ne pouvez pas ne pas nous entendre. Vous voulez, comme nous, que la France soit une maison et non pas une caserne ? Vous voulez que les droits de l'âme soient enfin sauvegardés, promus à la première place où jusqu'ici l'argent seul est roi ? Oui ! Eh bien, marchons ensemble ».

LE POILU REPOND

Quelle sera la réponse des Poilus ? Dans un silence religieux l'auditoire l'attend. Barral se lève. Il est le secrétaire-adjoint de la Confédération Nationale qui réunit 3.500.000 anciens combattants : c'est assez dire l'autorité de sa parole. Rentrés chez eux après quatre ans d'enfer, les Poilus durent aller au plus pressé ; il leur fallut arracher, bribe par bribe, aux Pouvoirs publics le droit à l'existence. Aujourd'hui, proclame Barral, un nouveau devoir s'impose à eux.

« Mon jeune camarade, dit-il, vous nous tendez les mains, nous vous tendons les nôtres, serrons-les fermement. Unis, nous pouvons faire de grandes choses. Pour sortir la France du chaos où elle s'enfonce, il faut une force cohérente, révolutionnaire même s'il le faut, et je sais ce que j'entends par ce mot ; mais à une condition, c'est que nous sachions où nous allons, et le sachant, nous marchions résolument, comme aux jours sombres de Verdun. Or, qui nous dira, dans ces temps troubles, où est le devoir, où est la vérité ? — Où est le devoir, où est la vérité ? On s'étonne que Barral ait pu se le demander. La réponse éclatante, héroïque, décisive, ses camarades (et sans doute lui-même) ne l'ont-ils pas fournie quelques jours après, quand, pour sauver une seconde fois la France, ils ont sommé les partis de désarmer et signifié à un Parlement de chicaniers impuissants leur volonté de redressement ?

JE DEMANDE LA PAROLE

A mon tour, Jeune Breton, orphelin de guerre, je demande la parole et je dis aux camarades de mon père mort :

Vous êtes groupés dans vos sections pour défendre vos intérêts particuliers de combattants. Ne vous semble-t-il pas qu'il y a plus à faire ? Vous espériez, au fond de vos tranchées sanglantes qu'une France nouvelle naîtrait de vos sacrifices. Elle étouffe toujours dans le carcan d'un régime vieilli ; elle subit toujours la domination des majorités profitées. Et son budget s'appauvrit ; ses métiers se

ruinent ; son âme s'avilit. Vainqueurs, laisserez-vous plus longtemps saboter votre victoire ? A la guerre, vous couriez où vous appelait la voix de vos chefs, de la Belgique à la Marne, de l'Argonne à l'Alsace, des Alpes du Trentin aux rives de Salonique. Où n'avez-vous pas versé votre sang pour le redressement du monde ? Aujourd'hui, vous êtes vos propres maîtres et nous attendions que vous fussiez nos chefs. Aujourd'hui, votre champ d'action personnelle, d'action efficace, est plus restreint. Elle s'exerce principalement dans le cadre de la commune et de la région. D'ailleurs, vous nous l'avez appris et nous le constatons chaque jour : un lien plus étroit de sympathie et d'intérêt nous rattache aux hommes de notre race ; c'est à eux qu'avant tout doit profiter l'effort de notre dévouement ; c'est ici où la Providence a placé notre berceau et marqué notre tombe, c'est en Bretagne que nous devons servir la France et l'Humanité. Nous sommes prêts, nous, les Jeunes : voulez-vous être nos chefs ?

VERS QUEL BUT ?

En relatant l'accord de principe conclu, à Paris, entre les Jeunes et la Génération du Feu, M. Jean Dauray souhaite « qu'après un large débat sur leurs conceptions diverses de la **réforme de l'Etat**, ils arrêtent un plan commun d'action et de réalisation ».

Heureuse idée et qui répond aux vœux de beaucoup de combattants bretons. Mais ne semble-t-il pas que, si les coûts sont unis, les esprits ne sont pas loin de s'entendre ? Tous les Jeunes, en effet, maudissent le Parlementarisme centralisateur qui nous ruine et nous asservit ; de son côté, dans un ordre du jour fameux, adopté aux premiers temps de la crise actuelle, la Confédération des Poilus ne proclamait-elle pas la nécessité d'une décentralisation régionaliste ? A l'Etat ses affaires et à nous les nôtres : la voilà bien, la base essentielle de la grande réforme qu'appellent tous les François clairvoyants.

Est-il besoin, en terminant, de faire observer que l' « Adso » est le seul groupement de Bretagne qui réalise pleinement la devise des Poilus : « unis comme au front » ?

Un Jeune.

EN AVANT, LES JEUNES

Un groupe de jeunes étudiants vient de fonder un Cercle d'études bretonnes et celtiques, à la Cité Universitaire, boulevard Jourdan, et va bientôt faire renaitre l'Association tombée en l'échec des Etudiants Bretons de Paris, qui eut son heure de vitalité, sous la présidence de M. Louis Herland, actuellement professeur de première au lycée d'Agen.

A Angers, qui fut de tout temps, un centre intellectuel important, de jeunes étudiants bretons ont fondé une association sous le vieux nom datant du Moyen-Age le « Nation de Bretagne ». Ils éditent même, sous ce titre, une revue pétillante d'esprit et de jeunesse, dont la couverture s'illustre d'un bois magnifique de H. Kerhor, une tête énergique d'un jeune gars du Léon au chapeau à larges bords.

Il y a là un effort superbe accompli avec ardeur par des Bretons qui méritent qu'on les encourage, car ils portent vaillamment le flambeau que leur ont transmis leurs aînés.

Bravo, les jeunes !

L.B.

UN BON POINT

Mérité par l'« Union Agricole ». Elle publie une belle conférence que M. Gouil, professeur à l'Ecole Ste-Croix, faisait dernièrement, à Quimperlé, sur l'histoire de la Bretagne. Retenons-en l'exorde.

Pourquoi, demandait l'orateur, devons-nous connaître le passé de notre pays ?

— L'histoire fait comprendre, répondit-il, avec M. Maurette. Le caractère d'un homme mûr s'explique par son passé, par sa naissance, par la santé qu'il a reçue à sa naissance, par son éducation, par les circonstances de sa vie d'enfant et de jeune homme. Le caractère d'une nation s'explique aussi par son histoire.

Pour comprendre notre caractère national, nous devons donc connaître notre histoire. La connaissons-nous ? Avouons, à notre grande honte, que nous n'en avons peut-être pas la moindre idée. Est-ce de notre faute ? Pas tout-à-fait. Est-ce que nous n'avons pas été élevés, presque tous, dans l'indifférence la plus complète de notre pays. Était-il question, jusqu'à ces dernières années, dans les programmes et dans les examens, d'un enseignement de l'histoire et de la géographie de la Bretagne ? Nous avons donc à combler nous-mêmes cette regrettable lacune.

Et ce devoir est d'autant plus impérieux qu'il s'agit bien de l'histoire de notre pays. Car — ai-je besoin de le dire — la Bretagne est notre patrie, la petite patrie, si l'on veut, mais la première tout de même : « Breiz da ganta ! » comme dirait Botrel.

Sur les routes du Progrès**La grande Nouveauté****LA BRETAGNE
SE PREPARE A DIRIGER SON ECONOMIE AGRICOLE**

— Comment éviter la surproduction et assurer la vente du blé breton ?

C'est le grave et urgent problème sur lequel s'est penchée notre Chambre Régionale d'Agriculture dans sa séance du 7 Février.

Composée d'hommes de science, elle a trouvé la réponse ; composée d'hommes d'initiative, elle est allée tout droit aux réalisations.

Dès le lendemain, en effet, elle s'abouchait avec des représentants des Chambres de Commerce, des marchands de grains, des meuniers et des boulangers de la région. Elle leur a proposé de constituer un Comité interprofessionnel. Sa suggestion a été adoptée à l'unanimité et la décision prise de tenir à très bref délai une réunion constitutive.

Le nouveau Comité aura pour tâche de contrôler les emblavements et la vente du blé dans la région bretonne.

Grande nouveauté, disons-nous !

Jusqu'à présent, c'était le règne de la liberté sans limite, c'est-à-dire du désordre, de l'anarchie avec toutes les ruineuses conséquences que nous pouvons contempler.

Et voici que la Bretagne entre dans la voie de l'économie dirigée, — dirigée non par un Etat lointain, incinépant, impuissant, mais par les hommes du métier, par la Profession organisée.

Saluons la première étape d'un progrès immense et faisons ce beau rêve, mon cher camarade paysan. Imaginez que, dès 1930, ce Comité fut entré en action ; imaginez-le soutenu par la forte majorité des cultivateurs bretons : en leur nom, il eut passé des conventions collectives avec les négociants en grains et avec les meuniers...

Figurez-vous ce Comité comme une Commission du Conseil Régional de Bretagne légalement chargé de réglementer la Profession agricole chez nous. Il eut adapté au pays et au métier la loi des assurances sociales ; il eut élaboré une charte du blé infiniment plus souple et plus judicieuse que la loi parisienne de 1933.

A chacun son métier : laissez la cité politique aux parlementaires et rendez la cité économique aux professionnels.

Ce changement, Mussolini va l'imposer à l'Italie. En nous l'imposant à nous-mêmes, nous nous épargnerions les risques d'un

changement de régime. Une république corporative serait deux fois républicaine.

Applaudissons dès maintenant au réveil des campagnes bretonnes. D'autres provinces les suivent ou les précèdent dans la marche vers l'ordre nouveau. Dans le Pas-de-Calais, par exemple, la Fédération des sociétés agricoles ne réclamait-elle pas à l'unanimité l'institution d'un contrôle interprofessionnel par le Ministère de l'Agriculture, avec comité national et comités départementaux ?

Si nous voulons hâter le triomphe, éteignons une bonne fois nos stupides haines politiques, entrons en masse dans nos syndicats et puisqu'on dit qu'une Révolution doit se faire, c'est nous qui la ferons sur notre terrain, pacifiquement.

P. MANACH.



LES GOËMONNIERS BRETONS S'ORGANISENT POUR LA DEFENSE DE LEURS INTERETS PROFESSIONNELS

Décidément les marins bretons semblent bien décidés à se défendre. Nous ne pouvons que les féliciter et que les encourager à suivre une voie qui les conduira, nous voulons l'espérer, au succès de leurs revendications. Celles-ci sont d'ailleurs extrêmement modestes et des plus légitimes puisqu'elles visent purement et simplement à leur permettre de vivre et de faire vivre leurs familles.

Ces jours derniers c'étaient les pêcheurs langoustiers de Camaret puis ceux des autres ports du Sud-Finistère qui formaient des syndicats de défense professionnelle et s'affiliaient à la Fédération Française des Syndicats Professionnels de la Marine, dont le siège est à St-Servan. Aujourd'hui ce sont les pêcheurs goëmonniers de tout le Finistère, déjà groupés depuis mai 1933 au sein du Syndicat professionnel des goëmonniers bretons, dont le siège est à Brest, 6, rue Ducoëdic, qui décident leur affiliation à la même fédération. Cette décision a fait l'objet d'une réunion du Conseil de ce Syndicat qui s'est tenue vendredi matin au Café du Commerce, à Brest. Elle était présidée par M. Le Hir, président du Syndicat, qui était assisté des membres du Conseil syndical et de M. Ernest Lamort, secrétaire général de la Fédération Française des Syndicats Professionnels de Marins et Vigouroux, de Tréboul, délégué de cette Fédération pour le Finistère.

Le Conseil a d'abord procédé à l'élection de son bureau. Ont été élus à l'unanimité: Président: M. Le Hir, de Landéda; vice-présidents: MM. Maze, de Lanildut, et Stéphan, de Locudy; secrétaires-trésorier: M. Ogor, de Plouguerneau; secrétaires-trésoriers adjoints: MM. François Tréguer, de Landéda et Kéraudren, de Locudy. Puis l'Assemblée décida à l'unanimité, en vertu de l'article 2 des statuts, son affiliation à la Fédération Française des Syndicats Professionnels de Marins. Comme nous le disions tout à l'heure, ainsi qu'à l'« Union régionale de Bretagne » et à la « Confédération Française des Travailleurs Chrétiens ».

En agissant ainsi, les représentants des goëmonniers finistériens ont montré qu'ils étaient décidés à s'unir à leurs camarades des autres régions pour mieux faire entendre leur voix. C'est en effet une lutte pour la vie qu'ils ont entreprise et ils ont compris que plus ils seront nombreux, plus ils seront forts.

Après un échange de vues entre M. Lamort et les membres du Conseil syndical, il fut décidé que celui-ci établirait un certain nombre de voeux qui seraient ensuite soumis à l'approbation des membres de chacune des sections. Deux membres du Bureau seront chargés d'accompagner M. Lamort à Paris, pour aller présenter ces voeux au ministre de la Marine Marchande.



A bas Thourie !

Nos lecteurs connaissent le projet fou: l'Etat, sans consulter nos Radios-Clubs et malgré leurs protestations répétées, décideant de monter à Thourie, à la frontière extrême de la presqu'île, à 200 kilomètres de Brest, un poste émetteur destiné à servir (ou à desservir) la Bretagne entière.

Ce sera le fameux poste régional tant promis.

Fameux et unique ! Unique pour notre province, alors que le Midi en a douze; unique aussi par sa position centrifuge. Nous payons assez cher pour être mal servis, n'est-ce pas, ou — ce qui est plus exact — pour ne l'être pas du tout, car personne dans le Finistère ne peut entendre le poste actuel de Rennes.

Notre VI^e Groupement régional s'est occupé de la question dans sa séance du 12 janvier et fait entendre l'énergique réclamation que voici:

Le VI^e Groupement régional Economique,

Considérant les multiples inconvénients résultant de l'installation, à Thourie, du poste national de radiodiffusion pour la région de l'Ouest de la France;

Considérant que le développement pris par la T.S.F. constitue l'une des mesures de nature à lutter avantageusement contre l'isolement des campagnes, mais à condition que les réceptions en soient parfaites, s'agissant surtout d'un poste émetteur pour la Bretagne;

Considérant que l'installation du Poste Régional à Thourie

éliminerait pratiquement le département du Finistère de la zone de réception :

Proteste contre l'installation de la station nationale de radiodiffusion à Thourie ;

Et émet le vœu :

Qu'un poste satellite soit installé à l'Ouest de la station de Thourie, si celle-ci n'est pas audible dans toute la Bretagne et même dans les îles et phares du littoral, à toutes heures de la journée,

Que les études soient faites, dès maintenant, en vue de la création éventuelle de ce poste satellite de telle sorte que si la non audition du poste de Thourie est établie, les usagers ne soient pas retardés, une fois de plus, par la lenteur des formalités administratives.

Ce vœu est adopté, à l'unanimité, par le VI^e Groupement Economique et transformé en délibération.

Les sans-filistes bretons sauront gré à la VI^e Région de sa vigoureuse intervention.

Ce qu'il y a, en la matière, de plus révoltant, c'est que notre pays soit si délibérément disgracié ; ce qui est exorbitant, humiliant, intolérable, c'est qu'une pareille affaire, qui nous regarde peut-être avant tous, doive se traiter à Paris !

Y. TEOTEC.



Un Comble

L'aimable directeur régional des P.T.T., M. Humbert, a eu un trait de génie. Par les protestations qui lui pleuvent sur le dos, il a appris que la voix de son poste émetteur de Rennes expire aux frontières de l'Ille-et-Vilaine. Trois départements bretons n'en connaissent pas encore le timbre !

Est-ce que, nonobstant, dirait Pandore, le bienveillant Directeur ne s'est pas avisé de demander aux sans-filistes finistériens ce qu'ils pensent de ses programmes !

Le radio-club de Brest lui a répondu :

Vos programmes ? Comment pourrions-nous les apprécier quand nous ne les connaissons que par... les journaux ?

LA VIE ACTIVE DE L'ADSAO

Une importante Séance au Conseil Fédéral

Trois problèmes des plus intéressants ont retenu l'attention de notre Conseil Fédéral dans la séance qu'il a tenue, fin janvier, sous la direction de M. L. Le Bian, président général.

I. — MALENTENDU A DISSIPÉ

L'Adsoo l'a maintes fois déclaré : son idéal de justice sociale et de solidarité bretonne, il entend le réaliser avec le concours de tous nos compatriotes de bonne volonté. Aussi s'applique-t-il à écarter tout ce qui peut les diviser. Il se défend d'être une organisation politique ou confessionnelle. Il ne se permet de juger ni les croyances, ni les opinions. Il respecte toutes les sincérités. Il convie tous les Bretons à se grouper fraternellement pour servir l'intérêt breton. Si d'ailleurs il était tenté de contrevénir à sa règle d'impartialité politique et religieuse, le premier venu de ses adhérents trouverait dans les statuts de la Fédération le moyen de lui imposer le respect.

On sait que, dans un dessein d'union qui se rencontre trop rarement chez nos compatriotes, l'Adsoo collabore volontiers avec « l'Union Régionaliste Bretonne ». Ce qu'on sait moins et qu'il est peut-être utile de préciser, c'est que notre Fédération garde son entière autonomie. Elle est dirigée par un Conseil qui prend, sous sa seule responsabilité, toutes les décisions relatives à sa propagande et à son action, qui définit souverainement le programme et fixe l'attitude de notre Mouvement.

En ce qui concerne le Congrès de Lannilis, nous devons à la vérité de déclarer que l'Adsoo n'a pris aucune part à son organisation matérielle. Son Conseil Fédéral n'a été consulté ni sur le choix de la date ou du lieu, ni sur la composition du comité local, ni sur aucune des manifestations publiques ou privées qui se sont déroulées. Notre participation s'est bornée à six rapports dont cinq avaient trait à des questions économiques et le sixième à une revendication linguistique. L'Adsoo, à Lannilis, était l'invité de l'U.R.B. C'est l'U.R.B. seule qui a rédigé et fait imprimer le programme

du Congrès. Elle a, suivant sa tradition, commandé une messe pour les défunts du Mouvement régionaliste. A cette messe elle a eu la délicatesse de convier les membres catholiques de l'*Adso*. Notre Conseil Fédéral ne pouvait que l'en remercier au nom de sa fraction catholique. Il l'eut de même remerciée si elle avait pris une initiative analogue en faveur des « adsaver » appartenant à une autre confession. Le culte des morts est sacré pour tous nos compatriotes : ne l'est-il pas pour tous les peuples civilisés ? Sur les formes diverses qu'il peut revêtir, l'*Adso* n'a pas à se prononcer. Il ne l'a pas fait à Lannilis ; il ne le fera pas ailleurs et il se félicite que ces loyales déclarations dissipent les malentendus qui ont pu naître dans certains milieux.

II. — PROCHAINE CAMPAGNE ELECTORALE

L'assemblée départementale du Finistère compte, dès à présent, une forte minorité, peut-être même une majorité de conseillers régionalistes. Tous nos militants comprendront qu'il importe au plus haut point d'en augmenter le nombre. Le plus sûr moyen de faire la Région n'est-ce pas de peupler de régionalistes les corps élus du pays ?

Aussi l'*Adso* interviendra-t-il énergiquement dans la campagne électorale que va déclencher le renouvellement partiel du Conseil général et des Conseils d'arrondissement. Il interviendra non point — redisons-le — pour favoriser ou combattre un parti politique, mais : 1^o pour souligner le caractère purement administratif de ces assemblées ; 2^o pour démontrer aux électeurs et spécialement aux candidats de toute couleur que « les frontières départementales craquent de toutes parts » et que, par suite, les élus de nos cinq départements ont le devoir de se concerter, conformément aux décrets Sarraut, pour étudier et résoudre les graves problèmes d'intérêts régional en suspens depuis trop d'années et surtout pour chercher un remède au marasme économique et financier.

Au cours de cette campagne, l'*Adso* ne se bornera pas à engager, dans la presse et les réunions publiques, des débats d'idées en vue d'achever la conquête de l'opinion ; il demandera audience aux divers candidats ; il les interrogera au cours des conférences qu'ils organisent ; il se permettra de les convoquer à ses propres réunions afin d'obtenir des engagements publics sur les deux points suivants : enseignement du breton dans les écoles primaires et constitution du Syndicat interdépartemental de Bretagne.

Le Conseil Fédéral a confié à son secrétaire le soin de rassembler les documents qui permettront à nos militants d'engager, avec toutes les chances de succès, la nouvelle campagne régionaliste.

III. — FACE A LA DOUBLE CRISE

C'est dans les centres populaires de la Région que le Conseil a décidé de porter l'effort principal de sa propagande durant les

mois qui vont venir. A l'heure où les partis se révèlent incapables de relever les finances du pays et de protéger les producteurs bretons contre la concurrence étrangère, les Régionalistes se doivent de prôner leurs méthodes de salut. Aussi le Conseil a-t-il chargé les orateurs de la Fédération d'adresser à tous les partis un rappel et un appel : un rappel de leurs doctrines régionalistes et un appel à l'action commune pour déclencher enfin la grande réforme qui rendra au pays breton la direction de ses affaires régionales.

IV. — UNE REVUE FLORISSANTE

En fin de séance, notre secrétaire général a rendu compte de la situation de la revue *Adso*. Depuis qu'elle est devenue la propriété de la Fédération, c'est-à-dire depuis janvier 1932, son administrateur n'a jamais manqué de régler, chaque mois, la note de l'imprimeur. Le produit des réclames recueillies le mois dernier répondra largement des frais de son impression pour toute l'année 1934.

D'autre part, le nombre de ses abonnés s'est considérablement accru au cours des dernières semaines.

L'*Adso* est donc une revue prospère en dépit de la crise économique et elle l'est devenue grâce au vaillant concours de nos amis, sans avoir eu besoin de tendre la main à qui que ce soit.

PORTSALL

Le dimanche 4 février, à la demande du Syndicat, notre ami, M. J. Pellé, vice-président de l'*Adso*, est allé faire, aux marins pêcheurs affiliés à celui-ci, une causerie identique à celle qu'il a faite, il y a quelque temps, ainsi que nous l'avons dit, aux marins pêcheurs du Conquet, en vue de la défense de leurs intérêts professionnels.

Cette causerie, qui a été écoute avec la plus grande attention par la cinquantaine de marins pêcheurs qui n'étaient pas en mer, a eu lieu, à 14 h. 30, et elle a été suivie de décisions importantes qui ont été prises à l'unanimité.

M. J. Pellé a dû promettre à ses auditeurs de revenir prochainement à Portsall.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro les comptes rendus des réunions de Loperc'h et de Daoulas.

L'Administrateur-Gérant : A. MENEZ.

Imprimerie Com. et Adm., E. JANNE, 17, rue d'Algéiras — BREST

Entreprise de Fumisterie - Chauffage Central
— & Plomberie Sanitaire —

Maison fondée en 1882

Téléphone 21-22

Anciennes Maisons J. PEDRAZZI
& PACRA-FROMENT

R. ZELL

Successeur

Ingénieur diplômé de l'Ecole spéciale des Travaux Publics
Entrepreneur des Chemins de Fer

de la Marine et de la Ville de Brest

37, Rue Jean-Macé

BREST

BREST

Klenved ar c'henou hag ar dent

A. LAPIQUONNE
succ. de L. JEZQUEL

Tenner dent

Loreet gant skoll-vedesinerez Paris
A denu an dent hep poan bag a laka dent nevez, var sour
ha war gaoutchouek, hervez ar skouerioù diveza
Gwarantissa à ra e labour

RESEO A RA :

Bep Lun, e LESNEVEN. Hôtel Le Roux, ha bep Sadorn, e BRAS-
PARTS hag er Faou. — Ar chabinet à consultationou a zo digor
e Brest, 4, passage Saint-Martin, aboue 9 eur beteg kreizdeiz, ha
da 2 eur beteg 6 eur.

Tel. 20-16

Entreprises Générales de Déménagements et Camionnage
J. PLOUÉ — Transports Automobiles - Transit — J. COLLIERE

PLOUE PÈRE & FILS & LE CALVEZ

S. A. R. L. Capital 500.000 Francs

BREST - 36, rue de Siam - BREST

B. C. Brest 12.299

garde-Meubles, Entrepôts : **62, Boulevard Gambetta**
BUREAUX : 36, RUE DE SIAM 20-58
TÉLÉPHONES : DÉPÔT KÉRINOU 25-10

AMEUBLEMENTS L. LE BIAN

1^{re} firme de MEUBLES & LITERIE de BRETAGNE

Le plus grand choix de MEUBLES
Les plus belles LITERIES et Couvertures

Les plus bas PRIX

HO-TY, 5-7, rue Jean-Jaurès,
19 à 25 place de la Liberté,
34, place Marcelin-Berthelot.

BREST

HOTEL des VOYAGEURS

LOMBARD Georges
Propriétaire

16, rue de Siam
BREST

LA COMPAGNIE CENTRE ET SUD-OUEST
ASSURANCES :
INCENDIE, ACCIDENTS, RISQUES DIVERS

Direction Régionale : 116, rue Jean-Jaurès, 116 - BREST

GRENIER, OPTICIEN

Toujours égal à sa renommée

46, rue de Siam
Téléph. 25-54

51, rue Emile-Zola
BREST

96, rue Jean-Jaurès
Téléph. 32-97

CINEMAS MUETS ET PARLANTS POUR PATRONAGES

Grandeur naturelle



Marque Déposée

Demandez à votre Fournisseur
LE DOUBLET
le meilleur des Boulets
qui convient parfaitement
aux cuisinières

FABRIQUÉ par la

Société de HOUILLES
DELMAS-VIELJEUX, GRAIGOL

(Anciens Etablissements BASTIT)

62, Quai de la Douane - BREST

Téléphone 20-29

POUR TOUT CE QUI EST SPÉCIAL

Bandages herniaires, ceintures ventrières, pessaires, bas à varices, gouttières, colliers, minerves, appareils de bras, appareils de jambes, appareils coxalgiques, membres artificiels, etc.

Adressez-vous aux Etablissements **GILBERT-DAUDIER**

Bandagistes — Spécialistes — Orthopédistes

Agréés du Ministère de la Guerre pour les fournitures aux Centres d'Appareillages
Fournisseurs des hôpitaux, de l'armée, la marine et de l'assistance médicale gratuite

Exécution scrupuleuse et rapide de tous les appareils prescrits par MM. les docteurs

Spécialité de moulages sur nature

Salons d'essayages pour Dames et Messieurs — L'application est toujours faite par Mme et M. GILBERT eux-mêmes. Jamais un voyageur.

ON PARLE BRETON

Téléph. 25-60

Maison de confiance, 42, rue de Siam — BREST

**WEST DACTYLO
ÉCOLE UNDERWOOD**

117 et 94, Rue de Siam - Tél. 21-78

A des Conditions nettes, précises, sans aucun engagement

- LITTÉRATURE GÉNÉRALE -

ANDRÉ BROULET

38, rue Emile-Zola - BREST

Téléph. 32-02

GOUTEZ LE GRAND VIN MOUSSEUX

Crémant Français Carte Noire

Grand Prix : Exposition de Brest 1932

Hôtel-Restaurant de l'Escargot
27, rue d'Aiguillon - Téléphone 27-28

A. POIRIER

Chambres confortables — Eau courante — Chauffage central
Déjeuners et Dinners à prix fixe et à la carte

CUISINE SOIGNÉE

CUISINE SOIGNÉE

P. STÉPHAN
CHARBONS

Rue Amiral-Nielly — PORT DE COMMERCE
BREST

AUX MONTRES DE BESANÇON

PRONOST Frères

7, Rue Jean-Jaurès (près la Place de la Liberté)

BREST

BAGUES DE PIANCAILLERIE - ALLIANCES
Cadeaux pour mariages
Montres des meilleures fabriques
Distributeurs des Chronomètres
LIP et OMEGA

Docks de l'Ouest

**600 Succursales
NANTES-BREST**

Ne vendent que

**des VINS de Table
supérieurs**

Pas de vins ordinaires

EPICERIE - MERGERIE

Timbres-primes sur tous les articles



A qualité égale : **Prix inférieur**

A prix égal : **Qualité supérieure**

On trouve

LES MEILLEURES CHAUSSURES

Les prix les plus raisonnables

Au SOULIER D'OR

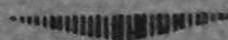
Maison J^e DANVEAU

33, rue de la Mairie, 33

BREST



(Succursale : 19, Grand'rue à MORLAIX)



Essayez une fois

Vous y reviendrez toujours

Maison très recommandée

Téléphones

**BREST 23-24
MORLAIX 3-66**